



Retrouvez toutes ces informations sur le site internet de la commune : www.saintlegerprestroyes.fr

SACS JAUNES

02 et 16 février
(sacs à retirer en mairie ou au bureau de poste)

MAIRIE DE SAINT LEGER PRES TROYES : Ouverture du secrétariat :

lundi 10h-12h, mercredi 8h-12h, jeudi 13h30-18h - Tél 03.25.41.73.78

mail : mairie-de-st-leger-pres-troyes@wanadoo.fr

BUREAU DE POSTE : ouverture :

lundi, mercredi et vendredi de 8h45 à 11h – mardi de 13h30 à 16h – jeudi de 15h30 à 18h et samedi de 10h à 12h15. Tél 03.25.41.73.73

Infos de la municipalité

COVOITURAGE KAROS

Afin de **réduire les coûts de transport** et de favoriser des déplacements éco-responsables, le **Département de l'Aube et Troyes Champagne Métropole** proposent aux Auboisiens une solution de **covoiturage « local »** très incitative : la solution KAROS qui s'appuie sur une **application simple** et gratuite (disponible sur Google Play et Apple store). Cette application recense les trajets des personnes inscrites et met en relation les usagers ayant des déplacements similaires à des horaires concordants. Conducteurs et passagers y trouvent leur compte (**participation financière** de TCM et/ou Département de l'Aube).

RENOUVELLEMENT DES TITRES D'IDENTITE (CNI et/ou passeports) : ANTICIPEZ !

Vérifiez dès maintenant la validité de vos titres d'identité. N'attendez pas le dernier moment pour les renouveler ! Voici les 14 communes de l'Aube équipées pour recevoir les demandes : Arcis, Brienne, Bar-sur-Aube, Bar-sur-Seine, Creney, Estissac, Ervy-le-Châtel, La Chapelle-St-Luc, Nogent-sur-Seine, Romilly-sur-Seine, St-André-les-Vergers, Saint-Julien-les-Villas, Sainte-Savine, Troyes (Hôtel de ville, mairie annexe des Chartreux et mairie annexe des Marots). Depuis un an, les délais de prise de rendez-vous pour déposer une demande se sont considérablement allongés.

IL EST DONC INDISPENSABLE D'ANTICIPER VOS DEMARCHES.

- 1- Vérifiez si votre titre d'identité est toujours valide,
- 2- Si tel le cas, vérifiez les conditions d'entrée dans le pays où vous partez,
- 3- **6 mois AVANT** sa date d'expiration réelle, vous pouvez prendre rendez-vous sans attendre.

Vous pouvez remplir le formulaire de pré-demande sur la plateforme en ligne de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) :

<https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne>. Les structures France Services (Bouilly 09.71.26.22.76) peuvent vous accompagner dans cette démarche.

Soyez attentifs aux justificatifs et aux documents que vous devez fournir.

AXA ASSURANCE SANTE

Une réunion publique, sans aucune obligation, sur l'assurance santé se tiendra **vendredi 10 février 2023, à 15 heures, salle annexe Jean Phocion** : Renseignements : Stéphane SAINT-GEORGES 06.63.74.43.43.

COLLECTE HIVERNALE DECHETS VERTS

(pas de collecte en février)

Vendredi 17 mars

voir document distribué en janvier

EXPOSITION A LA BIBLIOTHEQUE POUR LES PETITS

« Le Bol de lait »

DU 18 janvier AU 11 février

Venez suivre les aventures de petit lapin et le crocodile dessinés par Malika Doray ! Dans le cadre de l'opération « Premières pages », une exposition prêtée par le Conseil Départemental de l'Aube, ayant pour but de sensibiliser les petits enfants et leur famille à l'importance du livre dès le plus jeune âge est à votre disposition (accès aux horaires d'ouverture de la bibliothèque).

STOP AU MONOXYDE DE CARBONE

Le monoxyde de carbone est la première cause de mortalité par intoxication en France. Pendant l'hiver 2021-2022, 282 personnes ont été exposées à ce gaz dans notre région. L'ARS Grand-Est appelle donc à la plus grande prudence.

En cas de fatigue inexplicable, vertiges, nausées, vomissements, maux de tête... Aérez immédiatement les locaux. Arrêtez si possible toute combustion, évacuez les locaux. Alerte les secours. Apprenez à mieux connaître ce gaz et testez vos connaissances sur www.stopmonox.com

TOMBOLA DES ST LEGER

Dans le cadre du 13^e rassemblement des St Léger de France et d'Ailleurs, qui aura lieu les 27 et 28 mai à St Léger sous Cholet (49) une grande tombola est organisée avec de très beaux lots.

Les carnets (20€) sont en vente en mairie. Quelques lots : Mise à disposition d'un gîte communal pour 4 personnes, pendant 1 semaine + 4 repas à l'auberge à St Léger (06), une semaine de location en gîte rural « 3 épis » pour 2 personnes, 2 séjours pour 2 personnes au Puy du Fou, 1 coffret repas gastronomique, 1 week-end à Paris 2 personnes, nombreux paniers gourmands, coffrets vins, bières...